

NOTES D'ENQUETE

SAINT-DENIS (974) 07.06.1981

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1981 par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 7 juin 1981, juste avant 23h, la gendarmerie de Saint-Denis (974) à la Réunion est contactée par deux témoins qui viennent d'apercevoir un objet donnant des reflets lumineux en direction de la mer, vers l'Ouest.

Contactée, la gendarmerie fera une enquête sur les lieux, mais ne trouvera pas d'autres témoins.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description du PAN est assez précise, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

Les deux témoins aperçoivent le PAN le 7 juin 1981 vers 22h45, vers l'Ouest, juste au-dessus de la mer.

Tout au long de l'observation, le PAN a vu sa forme évoluer. D'abord vu comme « une étoile normale », le PAN s'est ensuite agrandi pendant deux minutes pour prendre la forme « d'une demi-lune de couleur ORANGE ». Le PAN s'est alors transformé en « demi soleil avec un trait noir au milieu » avant de redevenir une « demi-lune ». Cette deuxième phase a duré 5 à 6 minutes. Enfin, « il s'est éteint progressivement jusqu'au moment où il a complètement disparu ». Tout au long de l'observation, le PAN est resté sur le même axe, ce qui signifie qu'il était fixe.

L'observation a duré environ 8 minutes.

La taille apparente du PAN est assez importante, avec un diamètre apparent estimé à « 60 centimètres environ », puis « dépassait facilement « UN METRE » ».

Les témoins n'indiquent aucune indication météo. La station météo de Saint-Denis / Gillot indique qu'au moment de l'observation, des nuages se développaient. La visibilité était néanmoins excellente, avec une valeur horizontale de 25 km (Figure 1).



Figure 1 : relevés météo pour la station de Saint-Denis / Gillot (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique

La longueur du temps d'observation (environ 8 minutes) ainsi que le fait que le PAN reste apparemment immobile évoquent fortement une méprise astronomique.

De plus, les témoins comparent le PAN à une demi lune ou à un quartier de lune (ce qui est la même chose), bas sur l'horizon et de couleur orange, à l'Ouest. Cette description est tout à fait typique d'un coucher de la Lune, d'autant plus que le PAN disparaît progressivement.

Une reconstitution sur Stellarium pour Saint-Denis de la Réunion le 7 juin 1981 à 22h45 (soit le 7 juin 1981 à 20h45, heure de la Métropole) montre effectivement la présence de la Lune en quartier, à l'Ouest, en phase de coucher (Figure 2).

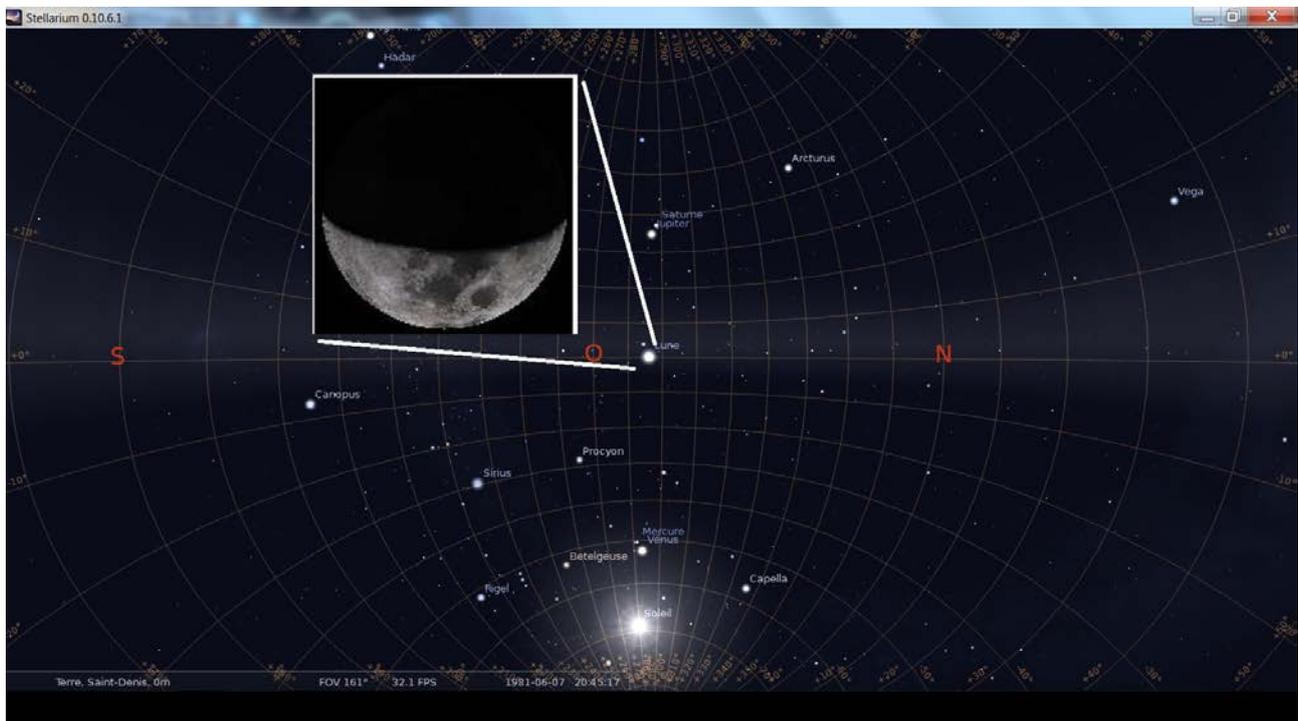


Figure 2 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation et phase de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confirmée par la présence de la Lune au

coucher au moment de l'observation, mais également par la phase en quartier. Il est d'ailleurs à noter que l'apparence du PAN est parfaitement cohérente avec l'aspect visuel de la Lune au moment de l'observation, car T1 précise que le PAN ressemble à « *un quartier de lune, disposé à l'horizontal* ».

L'évolution de forme du PAN peut facilement s'expliquer par la présence de nuages en développement, masquant en partie le quartier de Lune. Le trait noir visible lors de l'observation est soit une fine bande nuageuse, soit une traînée d'avion en altitude.

Bien que la Lune soit présente dans le ciel, les témoins ne disent pas avoir vu la Lune, alors qu'elle était directement dans l'axe qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par le témoin ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (deux témoins), la description du PAN observé est très précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au coucher.

De plus, la Lune était bien présente dans la zone du ciel observée alors que les témoins n'en font pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (étonnement, fatigue, observation de nuit, Lune vue par intermittence à travers les nuages).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune.